

Traduction française – en cas de divergence, la version allemande fait foi.

Communiqué de presse

---

Berne, le 21 mai 2015

## **AG Valiant : « Se comporter de sorte à créer la confiance » – Les actionnaires approuvent toutes les demandes**

**Lors de la 18<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire, les actionnaires de Valiant Holding SA ont approuvé toutes les demandes du conseil d'administration, à une grande majorité. Les 1181 actionnaires présents représentaient 6 475 384 voix (41 %). Dans son allocution d'ouverture, Jürg Bucher, le président du conseil d'administration, a plaidé pour un comportement justifiant la confiance des clients.**

L'assemblée générale a approuvé toutes les demandes du conseil d'administration (CA). Tous les membres du conseil d'administration de Valiant Holding SA – ainsi que la représentante indépendante des droits de vote et l'organe de révision – ont été reconduits pour un nouveau mandat d'un an. Les actionnaires ont également approuvé le versement d'un dividende brut d'un montant stable de CHF 3.20 par action. Ils ont aussi approuvé pour la première fois les futures rémunérations des membres du CA et du comité de direction.

### **Rétrospective 2014 : retournement de tendance réussi**

Dans son allocution d'ouverture, Jürg Bucher, le président du conseil d'administration, a porté un regard rétrospectif sur l'année 2014 et constaté que le Groupe avait réussi à amorcer un revirement de tendance, augmentant aussi bien son bénéfice que son résultat opérationnel. « Les actionnaires et les clients croient de nouveau en Valiant, qui renoue avec ses racines. », a affirmé Jürg Bucher. « Nous ne cherchons pas les aventures de toutes sortes, mais voulons offrir un banking simple et honnête. Notre message est clair : nous sommes votre banque en toute simplicité, et traitons nos clients d'égal à égal. »

### **Se comporter de sorte à créer la confiance**

Dans la deuxième partie de son allocution, le président du conseil d'administration de Valiant a critiqué la vague de réglementations et plaidé en faveur de la modération dans le secteur financier. « Certes, il faut des lois efficaces et une autorité de surveillance compétente sur le marché financier. La réglementation doit cependant s'orienter en fonction des risques, et être appropriée. Nous voulons et devons penser et agir de manière stratégique et comme des entrepreneurs au sein des conseils d'administration et des comités de direction. Nous ne devons pas nous contenter de simplement vérifier les exigences réglementaires, car cela ne fait que relativiser les responsabilités, au lieu de les renforcer. »

Selon lui, il faut à cet effet que les dirigeants des banques agissent en ayant conscience de leurs responsabilités, pour le bien de clients responsables et de propriétaires orientés sur la valeur. « La confiance ne peut pas être décrétée par l'Etat. En tant que banque, c'est par une culture d'entreprise crédible et vécue au quotidien que nous gagnons la confiance de nos clients. »

Le président du conseil d'administration de Valiant espère que les dirigeants des banques mettront aussi en œuvre ce type de promesses, qu'on entend désormais plus souvent. « Chez Valiant, nous voulons aussi apporter notre contribution, et instaurer la confiance par un comportement responsable. »

### **Rémunération des membres du CA et du comité de direction approuvée à 96 %**

Selon Jürg Bucher, un comportement responsable doit se traduire également par une politique de rémunération appropriée et raisonnable. « Chez Valiant, la politique de rémunération s'oriente selon les résultats de la banque, dans les bonnes comme dans les mauvaises périodes. Les rémunérations sont limitées vers le haut. Et la part de la rémunération variable ne doit pas représenter plus de 50 % de la rémunération globale. » Un montant fixe est versé aux membres du conseil d'administration. En cas de pertes, les éléments variables sont entièrement supprimés pour les membres du comité de direction, tandis que les honoraires des membres du CA sont réduits.

Les actionnaires ont visiblement bien accueilli le message de Jürg Bucher. Ils ont largement approuvé la rémunération des membres du conseil d'administration et du comité de direction, avec 96 % des voix.

Sur [www.valiant.ch/ag](http://www.valiant.ch/ag) les exposés et d'autres informations peuvent être consultés.

#### **Interlocuteur :**

Marc Andrey, porte-parole, 079 335 92 75, [medien@valiant.ch](mailto:medien@valiant.ch)

#### **A propos de Valiant**

Valiant est une banque suprarégionale, indépendante et exclusivement implantée en Suisse, au service des PME, clientèle privée retail et clientèle privée fortunée des régions germanophones et francophones de Suisse. Valiant affiche un total du bilan de 25,4 milliards de francs, emploie un millier de collaborateurs et est au service de quelque de 400 000 clients. Sa zone d'activité s'étend aux cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Fribourg, du Jura, de Lucerne, de Neuchâtel, de Soleure, de Vaud et de Zoug.

#### **Calendrier Valiant**

13 août 2015	Résultats semestriels 2015
5 novembre 2015	Résultats du 3 <sup>e</sup> trimestre 2015

## Résultats de vote de la 18<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire 2015

<b>Point 1 :</b>	Rapport annuel, comptes annuels et comptes consolidés 2014, rapports de l'organe de révision	98,49% oui	0,64% non	0,87% abstention
<b>Point 2 :</b>	Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2014	96,01% oui	2,18% non	1,81% abstention
<b>Point 3 :</b>	Décharge aux membres du conseil d'administration et du comité de direction	98,21% oui	0,58% non	1,21% abstention
<b>Point 4 :</b>	Affectation du bénéfice	98,92% oui	0,24% non	0,84% abstention
<b>Point 5 :</b>	Vote sur la rémunération des membres du conseil d'administration et du comité de direction			
<b>Point 5.1 :</b>	Vote sur la rémunération maximale des membres du conseil d'administration jusqu'à l'AG 2016	90,47% oui	6,21% non	3,32% abstention
<b>Point 5.2 :</b>	Vote sur la rémunération fixe maximale des membres du comité de direction pour l'exercice 2016	93,61% oui	2,95% non	3,44% abstention
<b>Point 5.3 :</b>	Vote sur la rémunération variable maximale des membres du comité de direction pour l'exercice 2015	93,01% oui	3,49% non	3,50% abstention
<b>Point 6 :</b>	Réélection du président et des membres du conseil d'administration			
<b>Point 6.1 :</b>	Jürg Bucher (président du conseil d'administration)	98,16% oui	1,05% non	0,79% abstention
<b>Point 6.2 :</b>	Ivo Furrer	98,18% oui	0,83% non	0,99% abstention
<b>Point 6.3 :</b>	Barbara Artmann	87,85% oui	0,61% non	1,54% abstention
<b>Point 6.4 :</b>	Jean-Baptiste Beuret	97,33% oui	1,09% non	1,58% abstention
<b>Point 6.5 :</b>	Christoph B. Bühler	97,70% oui	0,93% non	1,37% abstention
<b>Point 6.6 :</b>	Andreas Huber	97,08% oui	1,48% non	1,44% abstention
<b>Point 6.7 :</b>	Franziska von Weissenfluh	97,57% oui	1,04% non	1,39% abstention
<b>Point 6.8 :</b>	Franz Zeder	96,71% oui	1,57% non	1,72% abstention

<b>Point 7 :</b>	Réélections au comité de nomination et de rémunération			
<b>Point 7.1 :</b>	Franziska von Weissenfluh	97,35% oui	1,30% non	1,35% abstention
<b>Point 7.2 :</b>	Jürg Bucher	96,35% oui	2,97% non	0,68% abstention
<b>Point 7.3 :</b>	Ivo Furrer	97,66% oui	1,27% non	1,07% abstention
<b>Point 8 :</b>	Réélection de l'organe de révision	98,73% oui	0,57% non	0,70% abstention
<b>Point 9 :</b>	Réélection de la représentante indépendante	98,91% oui	0,50% non	0,59% abstention